

EN PERSPECTIVE DES PROCHAINES ÉLECTIONS

BATAILLE DES TRANCHÉES CHEZ LES ISLAMISTES

Page 4

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**246 NOUVEAUX
CAS ET 6 DÉCÈS
EN 24H**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4192 | Mercredi 10 février 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PÉTROLE

**LE BRENT
POURSUIT SA
HAUSSE**

Page 16

34^E SOMMET DE L'UA

UNE DOUBLE VICTOIRE POUR LA RASD

Pages 3



RÉFORME DE LA LIGUE ARABE



**L'ALGÉRIE
MAINTIENT
LE CAP**

Page 5

CONSEIL MINISTÉRIEL DE L' "APPO"



**ABDELAMDJID
ATTAR PRÉSIDE
UNE RÉUNION
EXTRAORDINAIRE**

Page 16

GRIPPE AVIAIRE

DÉCOUVERTE D'UN FOYER EN ALGÉRIE

Page 16



3

milliards DA pour désenclaver plusieurs zones dans la capitale.

22

mille oiseaux dénombrés dans 22 zones humides à Batna.

906

cancéreux ont été accueillis par l'association Waha en 2020.

Créer des espaces de bien-être pour les malades atteints de cancer

La sous-directrice chargée des maladies chroniques au ministère de la Santé, Dr Djamila Nadir a plaidé pour la "création de centres ou d'espaces de bien-être pour les cancéreux". Lors d'une journée d'information organisée par l'association d'aide aux cancéreux El Amel à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer, le 4 février de chaque année, Dr Nadir a affirmé que les cancéreux souffrent de plusieurs facteurs socio-psychologiques ainsi que d'autres complications subies par la chimiothérapie et la radiothérapie, d'où la nécessité de les accompagner sur le plan social, psychologique et récréatif et ce à travers l'ouverture de centres, de services ou d'espaces de bien-être à leur profit en dehors de la thérapie.

La présidente de l'association El Amel, Hamida Kettab a, pour sa part, rappelé l'ensemble des activités de l'association depuis sa création début 2000.

Elle a cité, entre autres, les campagnes de sensibilisation organisées à travers le pays pour la prévention contre les différents



types de cancer, dont le cancer du sein qui figure en 1^{re} place en Algérie avec 14.000 cas/an.

Naissance d'un bébé lama au Jardin d'essai d'El-Hamma



Le zoo du Jardin d'Essai d'El-Hamma dans la capitale a vu la naissance, en décembre 2020, pour la première fois dans

l'histoire de ce zoo, d'un bébé lama mâle, également appelé "cria". Les nombreux visiteurs de cet espace paradisiaque peuvent désormais découvrir le bébé lama, à la faveur de la réouverture de cet espace, a appris l'APS auprès du directeur général du jardin.

Dans une déclaration à l'APS, Abdelkrim Boulahia a en effet indiqué que le zoo du jardin d'essais d'El-Hamma, a vu, en décembre dernier, la naissance, pour la première fois, d'un lama mâle. Les "visiteurs du jardin peuvent désormais voir le petit lama qui est d'ailleurs en bonne santé, à la faveur de la réouverture au public, des portes de cet espace, dans le cadre de l'allègement des mesures de fermeture des espaces publics, au titre de la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus", a affirmé M. Boulahia. Cette naissance "exceptionnelle" vient s'ajouter à celle enregistrée fin 2019, avec la naissance de trois lionceaux (deux mâles et une femelle), sachant que c'est un événement rare et inédit pour ce type de félins en cage", a ajouté le même responsable.

Réouverture prochaine de la cinémathèque de Constantine

La cinémathèque Ennasr, située au centre-ville de Constantine, sera rouverte au public dans le courant de l'année 2021, après une restauration ayant plusieurs années. Le Centre algérien de la cinématographie procèdera ainsi en 2021 à l'inauguration de la 13^e salle de son répertoire. La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a inauguré lundi soir, la salle Aurès de Batna, la 12^e salle appartenant au réseau de la Cinémathèque algérienne. Au cours de la visite de la ministre à Batna, le directeur du CAC, Salim Aggar, a présenté un exposé sur la salle Aurès et les modifications effectuées dans le cadre de sa restauration. Le directeur du CAC avait également indiqué que la "salle Aurès lancera ses activités par l'organisation du Festival international du court-métrage Imedghassen". La salle Aurès dotée de 310 places a été rouverte après une opération de restauration ayant duré plus de cinq ans, les travaux avaient été achevés en décembre 2019 et réceptionnés en 2020. La ministre de la Culture et des Arts a salué l'exposition des affiches des films de la révolution algérienne organisée à cette occasion par le CAC et a reçu du directeur du CAC, la Saga de la



Cinémathèque algérienne, un livre commémorant les 50 ans de la création du Centre algérien de la cinématographie.

Belkacem Zeghamati

"Le corps de la Justice accuse un retard dans nombre de domaines (...). Nous devons rattraper ce retard car le savoir et l'économie régissent le monde d'où l'impératif de mettre le secteur de la Justice au diapason..."



Il pose sur les réseaux sociaux avec une veste volée... et se fait arrêter

Un homme soupçonné de vol a été interpellé à Douai après avoir posé sur les réseaux sociaux avec une veste vilée. Les faits remontent à une nuit de juin 2020. Le suspect se serait introduit chez un voisin, un jeune homme de 21 ans, et aurait embarqué le fameux vêtement ainsi qu'une console PS4 et d'autres biens.

Il aurait juste gardé la veste de marque et aurait revendu le reste dans un magasin qui rachète des articles d'occasion.

Le propriétaire se doutait de l'identité du cambrioleur mais n'avait pas de preuves. Il aura donc fallu attendre que ce dernier se trahisse sur les réseaux sociaux.

L'homme interpellé a finalement reconnu les faits au cours de son audition.

Une entreprise recherche un employé pour... dormir

Sleep Junkie, une entreprise américaine spécialisée dans l'évaluation des matelas, recherche une testeuse ou un testeur rémunéré pour essayer les produits et donner son avis. "Recevez de l'argent pour dormir", a proposé la société sur son site internet. Le candidat choisi, surnommé "La Belle au bois dormant du monde réel", se verra offrir 3.000 dollars (environ 2.480 euros) pour deux mois de travail à domicile, précise Sleep Junkie.

Pendant cette période, le télétravailleur recevra trois références différentes de matelas à tester. Il pourra aussi garder le modèle qu'il a préféré, d'une valeur pouvant atteindre 1.500 dollars.

34^E SOMMET DE L'UA

Une double victoire pour la RASD

Le 34^e sommet de l'Union africaine, (UA), qui s'est tenu les 6 et 7 février, a été une double victoire pour la République sahraouie (RASD), dont la souveraineté territoriale a été réaffirmée par l'Organisation panafricaine, souligne le MAE sahraoui, soutenant que pour le Maroc, en revanche, le rendez-vous continental a été un échec cuisant comme le montrent ses tentatives de se soustraire à ses engagements vis-à-vis de l'UA.

PAR LAKHDARI BRAHIM



La question sahraouie a enregistré "une double victoire", à l'issue du 34^e sommet ordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA), qui a réaffirmé la souveraineté de la RASD sur tout le territoire du Sahara occidental, a annoncé le ministère sahraoui des Affaires étrangères.

"Concernant la question de la souveraineté, qui est la cause de la guerre au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, l'UA a rejeté la manœuvre marocaine visant à transférer des projets d'infrastructure vers l'Afrique de l'Ouest à travers les territoires occupés et a souligné la nécessité d'un engagement à respecter les frontières et l'intégrité territoriale des Etats membres", a souligné le MAE sahraoui. Le ministère a poursuivi: "l'UA a décidé de renvoyer les deux projets à un sous-comité du Comité des représentants permanents pour obtenir l'approbation du gouvernement sahraoui, qui est le seul concerné par tout ce qui touche de près ou de loin le territoire de la RASD".

"La défaite du Maroc sur cette question fondamentale prouve, une fois de plus, que la Communauté internationale ne recon-

naîtra jamais sa souveraineté sur notre pays, quoi qu'elle fasse", a noté le ministre.

De plus, le ministère sahraoui des Affaires étrangères a évoqué l'échec total du Maroc à obtenir le poste de commissaire au sein de l'UA, après avoir été le seul Etat membre à présenter cinq candidats qui ont tous été exclus, ce qui n'est arrivé à aucun autre membre depuis la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963.

Echec cuisant du Maroc au niveau africain

Par ailleurs, le communiqué du MAE sahraoui a souligné, que le 34^e sommet de l'UA, a raccourci son agenda en examinant la question des réformes et la lutte contre la pandémie de coronavirus, en plus du renouvellement des membres de la Commission, qui a fait l'objet d'une grande attention.

En outre, la présidence de l'UA a décidé de ne pas inscrire les questions de conflit, de paix et de sécurité et les questions écono-

miques à l'ordre du jour, puisque l'Organisation panafricaine leur avait consacré un sommet extraordinaire en décembre dernier "Faire taire les armes", et que des décisions et des positions avaient été prises sur ces questions appliquées dans un premier temps pour être à nouveau discutées par le sommet.

Dans ce contexte, le Conseil de paix et de sécurité, fusionné avec les Affaires politiques, devrait se réunir dans les semaines à venir pour appliquer la décision du sommet extraordinaire.

Au deuxième et dernier jour du 34^e sommet de l'UA, le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek, a indiqué que "les récentes déclarations +tendancieuse+ du ministre marocain des Affaires étrangères contre l'Algérie, sur fond de canoufflet infligés à son pays lors du dernier sommet de l'Union africaine (UA), conduiront le royaume à sa perte".

Il a ajouté que les déclarations du Ministre marocain traduisent clairement l'échec cuisant du Royaume qui tente, par tous les moyens, de se soustraire à ses engage-

ments pour ne pas assumer les conséquences de sa politique de chantage, d'intimidation, de marchandage, d'obstination et de désinformation, a-t-il ajouté.

Le ministre sahraoui a indiqué, que "la position de l'Algérie, au-delà du fait d'être en parfaite cohérence avec sa conviction et sa philosophie opposée à toute forme de colonisation, est également en harmonie avec la légalité internationale, où la Charte des Nations-unies et les principes de l'Union africaine (UA) imposent à tous les pays membres d'apporter toute forme de soutien, y compris militaire, aux peuples qui luttent contre la colonisation".

Et d'ajouter: "l'agression, l'expansion et la colonisation sont classées, par toutes les chartes et les traités internationaux, en tant que crimes de guerre et crimes contre l'humanité".

Il est du devoir de tous les pays du monde, d'apporter leur soutien au peuple sahraoui à même de faire face à cette agression et de libérer ses terres".

L. B.

SAHARA OCCIDENTAL

La situation régionale et le dossier inscrits dans la stratégie de la Suisse

Les questions régionales et internationales, particulièrement la situation en Libye, au Sahel et au Sahara occidental, ont été au centre de discussions entre le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum et le vice-président de la Confédération helvétique, chef du Département fédéral des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, dans le cadre de la nouvelle stratégie suisse pour l'Afrique et la région du Sahel.

La visite de M. Cassis en Algérie, première station de sa tournée en Afrique, qui le conduira au Mali, au Sénégal et en Gambie, a entre autres objectifs de renforcer la coordination et la concertation entre les deux pays autour des différentes questions internationales et régionales, avec à leur tête la question du Sahara Occidental, rapporte le site El Portal Diplomatico, citant un document du Département fédéral des Affaires étrangères. Dans son document, le ministère suisse des Affaires étrangères a précisé

que "la Suisse adoptera, pour la première fois, une stratégie destinée à l'Afrique subsaharienne et à la région du Sahel 2021-2024", rapporte la même source.

"La Suisse compte, à la faveur de cette stratégie, jeter la lumière sur la diversité des liens établis avec la région, et approfondir les relations avec les pays africains", a souligné M. Cassis, qui précise que cette stratégie "a été développée sur la base d'une large concertation à laquelle ont participé les représentations diplomatiques de plus de 30 pays africains, avec un véritable esprit de partenariat". Cette stratégie repose, selon le document, sur un ensemble d'instruments, dont le renforcement des valeurs de la solidarité et de la coopération internationale, le respect des droits de l'Homme, l'appui des valeurs de la démocratie outre la sécurité et la stabilité. M. Sabri Boukadoum a tenu, dimanche, une séance de travail avec M. Cassis, dans le cadre de sa visite en

Algérie, durant laquelle il a été convenu d'appuyer la coopération bilatérale, la concertation et la coordination entre les deux pays dans tous les domaines pour aboutir à des solutions politiques et pacifique aux crises, à l'instar de la région du Sahel, la Libye et le Sahara occidental.

Par ailleurs, M. Boukadoum a assuré au chef de la Diplomatie suisse l'appui de l'Algérie à la candidature de la Suisse à la qualité de membre au Conseil de sécurité, pour la période 23-24.

De même que la candidature de l'Algérie à la qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité, pour la période 24-25, a été appuyée par la Suisse.

Ignazio Cassis a entamé, dimanche, une visite de travail en Algérie, à l'invitation de M. Boukadoum.

La visite de M. Cassis s'inscrit dans le cadre de la consolidation des liens de coopération entre l'Algérie et la Suisse.

R. N.

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le DGSN examine avec l'ambassadeur italien les moyens de la renforcer

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi, a reçu l'ambassadeur italien en Algérie, Giovanni Pugliese, avec lequel il a passé en revue les voies et moyens de renforcer la coopération policière bilatérale, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège de la DGSN, "les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les relations de coopération entre les polices des deux pays dans différents domaines, notamment la formation et l'échange d'expériences et d'expertises", précise la même source.

L'ambassadeur italien s'est félicité "du haut niveau de professionnalisme" de la Police algérienne, mettant en avant la coopération entre la Police algérienne et son homologue italienne, ajoute le communiqué.

R. N.

REGISTRE DE COMMERCE

Plus de 2,1 millions d'inscriptions au 5 janvier 2021

Le nombre des commerçants en exercice immatriculés au registre de commerce à travers le territoire national s'élève à 2.126.349 personnes physiques et morales au 5 janvier 2021, a indiqué, hier, le Centre national du registre de commerce (CNRC).

Selon un document distribué à la presse en marge des journées nationales sur le registre de commerce, le nombre des sociétés immatriculées au registre de commerce jusqu'au 5 janvier 2021, s'élève à 245.251 sociétés. Les activités de ces sociétés sont réparties comme suit: production de marchandise (75.037 sociétés), production artisanale (1.666), distribution en gros (24.053), importation (43.017), distribution au détail (19.152), services (79.367) et exportation (2.959), précise la même source.

Concernant le troc, les statistiques du CNRC font état de 259 personnes actives dans ce domaine jusqu'au 5 janvier dernier, dont 228 personnes physiques et 31 personnes morales.

La wilaya d'Adrar enregistre le plus grand nombre de commerçants actifs dans le domaine du commerce de troc, avec 144 personnes physiques et 9 personnes morales, ajoute la même source.

ALGER ET SÉTIF La SNTF annonce la reprise des trains

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a annoncé, hier, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la reprise des activités des trains voyageurs sur la ligne Alger-Sétif, à partir d'aujourd'hui, mercredi. La compagnie ferroviaire a fixé les horaires de la reprise des trains sur cette ligne comme suit : Sétif – Alger : 5h40. Alger- Sétif : 15h30.

Le Directeur général de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF), Karim Ayache, a indiqué, en décembre dernier, que la SNTF a enregistré un déficit de 14 Mds Da, lors des 9 premiers mois de 2020, soulignant que la société continue d'assurer le transport de marchandises, selon le programme tracé.

Pour rappel, les trains voyageurs, régionaux et grandes lignes, ont repris leurs activités, lundi 4 janvier dernier. La SNTF a décidé de réduire le nombre de passagers, en passant de 1.400 passagers à 600, selon M. Hamzaoui qui a rappelé que l'Entreprise publique a perdu 30 millions de passagers, depuis le début du confinement.

Un protocole sanitaire spécial a été mis en place et des mesures sanitaires et préventives ont été prises, pour assurer le maximum de sécurité au niveau des structures d'accueil des voyageurs, des quais et à bord des trains, et ce afin de minimiser les risques de propagation du virus en cette période de crise sanitaire.

R. N.

EN PERSPECTIVE DES PROCHAINES ÉLECTIONS

Bataille des tranchées chez les islamistes

Des partis politiques sont clairement focalisés sur les prochaines élections. Ils se préparent, d'ores et déjà, à ces échéances électorales dont tout porte à croire qu'elles auront lieu, notamment pour les élections législatives, avant l'été prochain.

PAR KAMAL HAMED

Et dans ce contexte, chaque formation politique tente de placer ses pions, en vue de rafler la mise et convaincre le plus grand nombre d'électeurs pour souscrire à ses listes électorales. Ainsi dans le camp des islamistes la guerre de tranchées et bel et bien lancée et chaque parti ambitionne de séduire l'électorat traditionnel de ce courant politique.

Très discrète pour le moment, cette bataille feutrée connaîtra, à coup sur, des développements au fur et à mesure que se rapproche la date butoir de ces joutes électorales. En effet, entre le Mouvement de la société pour la paix (MSP), et le Mouvement El Bina, on n'hésite pas à s'adresser des piques comme pour donner le ton de ce que sera, à l'avenir, la bataille entre les deux formations politiques. Abderazak Makri, président du MSP, et Abdelkader Benzgrina, chef de file du Mouvement El Bina, ont déjà commencé cette partie d'échecs.

C'est dans les réseaux sociaux, que les deux dirigeants s'échangent les coups. Il y a juste quelques jours, Abdelkader Benzgrina a adressé une sérieuse pique à Abderazak Makri, en lui rappelant la position du MSP à la veille des élections présidentielles du mois d'avril 2019. Il lui a ainsi rappelé sa position favorable à une période de transition, comme cela lui a été



proposé par le frère de l'ancien président, Saïd Bouteflika. Abdelaziz Bouteflika se verrait alors prolonger son mandat d'une année supplémentaire, sans passer par les urnes. Makri a fait des pieds et des mains, pour vendre ce projet à la classe politique. Un projet qui a alors été soutenu par la Coalition des partis, soutenant l'ancien chef de l'Etat, mais rejeté par l'opposition.

Il a alors fallu l'intervention de l'armée pour mettre fin à ce projet de transition. L'ancien Chef d'état major de l'ANP, feu Gaid Salah, a clairement appelé au respect de la Constitution. Benzgrina, dans son post sur sa page Facebook, s'est vanté d'avoir d'emblée rejeté cette formule contrairement au MSP.

C'est vrai que cet épisode restera à jamais comme une tache noire dans l'histoire politique du MSP. Il faut dire, que cette pique de Benzgrina est intervenue comme une réaction à un post de Makri sur sa page Facebook, où il a critiqué les partis qui ont soutenu le projet de Constitution

adopté par voie référendaire le 1er novembre dernier. En filigrane, Makri visait le Mouvement El Bina qui, en votant pour cette nouvelle Constitution, a soutenu alors la disposition faisant de Tamazight une langue nationale et officielle. Makri s'est lui vanté d'avoir appelé à voter contre le projet constitutionnel, restant ainsi fidèle, selon ses dires, à l'identité nationale du peuple algérien.

Cette guerre de tranchées atteste que les deux partis, qui étaient à deux doigts de fusionner, sont déjà en compétition pour se disputer l'électorat islamiste. En somme, c'est une guerre de leadership qui s'est déclarée avant l'heure.

Le Mouvement El Bina, qui est rappelons-le issu d'une scission au sein du MSP, compte ravir le leadership de la mouvance islamiste à son frère ennemi. Mais le MSP ne compte pas, apparemment, se laisser faire. D'où cette bataille entre ces deux partis affiliés à la confrérie des frères musulmans.

K. H.

TRANSPORT DE MARCHANDISES

Les véhicules soumis au contrôle du poids et de la charge

PAR RACIM NIDHAL

Dorénavant, les véhicules de transport de marchandises sont soumis à des contrôles de la taille, du poids et de la charge. Ce décret n° 51-21 de janvier 2021, vise à contrôler la taille, le poids et la charge à l'essieu des véhicules de transport de marchandises au niveau des stations de pesage fixes et mobiles au moyen d'instruments de mesure agréés par l'organisme en charge du mesurage légal.

Tout opérateur économique, public ou privé, émettant en sortie un trafic routier de marchandises par véhicules telles que les plates-formes de transit portuaires et aéroportuaires, les plates-formes logistiques, les plates-formes intermodales rail-route, les établissements d'entreposage et de stockage, les établissements industriels et/ou miniers et les établissements actifs dans le domaine de l'agriculture et les marchés de gros. Le contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhi-

cules de transport de marchandises est effectué au niveau des stations de pesage fixes et mobiles au moyen d'instruments de mesure approuvés et vérifiés par l'organisme en charge de la métrologie légale.

Le contrôle du gabarit s'effectue au moyen d'un portique dimensionné pour permettre de vérifier le respect des limites du gabarit autorisées des véhicules de transport de marchandises.

Selon le décret, les services du ministère des Travaux publics sont chargés de la mise en place, de la gestion et de l'exploitation des équipements de contrôle du gabarit, poids et charge à l'essieu sur le réseau routier.

La mise en place, la gestion et l'exploitation des équipements de pesage et de contrôle du gabarit et de la charge à l'essieu sur le réseau autoroutier, peuvent être confiés aux concessionnaires dans les conditions et modalités déterminées dans la convention de concession et le cahier

des charges y afférent. Le contrôle sur route du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules est effectué au niveau des stations fixes de pesage.

Le pesage dans les stations fixes est statique ou dynamique, à basse vitesse ou en marche.

Dans les stations fixes de pesage statique, les véhicules sont arrêtés et pesés pour contrôler le poids total autorisé en charge et la charge, essieu par essieu, avec un équipement de mesure fixe et/ou mobile. Les stations fixes de pesage statique sont implantées, au niveau des axes routiers et autoroutiers à fort trafic de véhicules de transport de marchandises et aux environs des sources émettant en sortie un trafic routier de marchandises par véhicules, notamment près des plates-formes et établissements. Elles sont implantées, également, au niveau des gares de péage de l'autoroute et à proximité des postes frontaliers.

R. N.

REFORME DE LA LIGUE ARABE

L'Algérie maintient le cap

Décidemment l'Algérie ne baisse pas les bras s'agissant de la question de la réforme de la Ligue des Etats arabes. A chaque fois, en effet, la diplomatie algérienne remet sur la table cette question impérieuse. Il en a ainsi été le cas avant-hier lundi au Caire, à l'occasion de la tenue de la session extraordinaire des ministres des AE de la Ligue Arabe.

PAR KAMAL HAMED

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a une nouvelle fois plaidé pour la nécessité de lancer une vaste réforme de cette Organisation régionale, qui regroupe tous les Etats arabes.

Devant ses pairs, le chef de la Diplomatie algérienne a rappelé cette position de principe de son pays, car cette réforme est la condition sine qua non, pour redynamiser l'action de la Ligue arabe et ressouder davantage les rangs des pays arabes.

Ce n'est pas la première fois, que l'Algérie plaide pour cette réforme et, d'ailleurs, Sabri Boukadoum a déjà défendu cette position de principe, dans un passé très récent.

En effet, c'était déjà le cas en septembre dernier, à la session extraordinaire des ministres des AE de la Ligue Arabe. Le chef de la Diplomatie algérienne a alors indiqué, que le dossier de la réforme de l'action arabe commune figurait "en tête des ateliers que nous considérons tous importants et prioritaires, un dossier qui s'impose plus que jamais, eu égard à la relation entre le rôle de la Ligue arabe et la réforme de ses structures et des moyens de sa gestion pour mieux répondre aux défis régionaux et internationaux".

C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, il est temps d'accorder à ce dossier l'importance qu'il requiert, en traduisant les efforts déployés des années durant en décisions



palpables qui restitueraient à la Ligue arabe son rôle escompté, précisant que "nous voulons une Ligue qui réunit et qui soit respectée par tous, une Ligue sur laquelle nous pouvons compter". C'est ainsi, que l'ancien ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a appelé, lui aussi, à "réhabiliter la Ligue arabe, à travers sa réforme et la révision de son mode de fonctionnement et de ses performances".

Lors d'une session de la Ligue arabe, Lamamra a indiqué dans son allocution, que la situation de crise que traverse la Nation arabe "confirme que nous avons grand besoin d'y remédier par la réhabilitation de notre Ligue arabe, en la réformant et en révisant son mode de fonctionnement et ses performances, afin qu'elle soit au diapason des nouveaux développements régionaux et internationaux".

En 2018, Abdelkader Messahel, alors chef de la Diplomatie algérienne, a défendu

position de principe. "L'Algérie insiste sur la nécessité d'opérer une réforme profonde dans le système de la Ligue arabe", avait indiqué Messahel lors d'une session du Conseil des ministres de la Ligue arabe avant d'ajouter: "cette réforme, extrêmement importante au regard de la situation qui prévaut dans le monde arabe, nous permet d'avoir la libre décision et de résoudre nos problèmes".

Pour rappel, l'Algérie a plaidé pour cette réforme en 2005, à l'occasion de la tenue du Sommet arabe à Alger. Et depuis, elle maintient le cap, sans succès il faut le dire, puisque des Etats arabes font la sourde oreille pour maintenir le statu-quo. "L'Algérie insiste sur la nécessité d'opérer une réforme profonde dans le système de la Ligue arabe", avait indiqué Messahel, avant d'ajouter: "cette réforme -extrêmement importante au regard de la situation qui prévaut dans le monde arabe-, nous permet d'avoir la libre décision et de résoudre

nos problèmes". Un statu-quo qui permet à l'Egypte d'avoir tout le temps le poste de secrétaire général pour un de ses responsables. D'ailleurs, Ahmed Abou Gheit, l'actuel Secrétaire général, veut postuler pour un autre mandat ce qui confirme que ce poste est une chasse gardée de l'Egypte.

C'est ce que refuse l'Algérie, d'où sa volonté de réformer l'Organisation. Il est évident que l'Algérie reviendra sur cette question, lors du prochain Sommet arabe qui aura lieu à Alger.

K. H.

EXPERT DES ENERGIES RENOUVELABLES

Mouloud Bakli appelle à mettre en place un pôle fort

PAR RIAD EL HADI

Aujourd'hui, les énergies renouvelables se placent au cœur des politiques, énergétique et économique, menées par l'Algérie; leur développement est placé en tant que priorité nationale.

Invité, hier matin, de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Mouloud Bakli, expert des énergies renouvelables, estime que notre pays accuse du retard dans ce domaine et qu'il faut très vite agir avant qu'il ne soit trop tard.

La première chose à faire, suggère-t-il, c'est de mettre en place, dans les plus brefs délais, un pôle fort, qui sera en sorte de guichet unique, fédérateur et chef d'orchestre de cette transition énergétique tant attendue. "La priorité des priorités du Gouvernement est de mettre en place ce pôle, dont on parle depuis des années. Des

pays maghrébins et africains comme l'Egypte l'ont déjà fait", déclare t-il dans le même contexte.

Pour lui, nous sommes totalement à coté de ce qu'il faudrait faire. "Il ya une sorte de cacophonie", dit-il, en indiquant qu'actuellement l'Algérie importe des produits que certains opérateurs algériens exportent par exemple les structures métalliques.

"Celles-ci sont exportées au Soudan et au Sénégal et surtout elles sont moins chères que les produits chinois", dit-il, en ajoutant qu'importer ce que nous produisons déjà un coup de massue à l'égard des industriels Algériens qui se sont investis depuis plusieurs années.

Selon lui, l'Algérie des acteurs industriels est audacieuse, il faut que les décideurs s'assoient avec nous (cluster, club énergétique...). "Notre pays n'a pas besoin

d'opérateurs étrangers, sauf dans des secteurs cibles et complémentaires en concertations avec les acteurs locaux", affirme t-il, en précisant que nous disposons d'une Industrie florissante et un savoir-faire reconnu, qui se développe depuis une décennie.

Par ailleurs, l'invité estime qu'il faut s'ouvrir aux financements extérieurs, qui sont au cœur des énergies renouvelables. "Il n'y aura pas de salaire, sans financement. Il faut attirer les grandes institutions financières internationales pour venir s'investir en Algérie, prendre des parts dans le projet et repartir au bout de cinq ans", dit-il

En outre, il ajoute qu'"on doit être solvable financièrement, et les contrats doivent être aux normes internationales, c'est ce qu'on appelle la bancabilité", conclut-il.

R. E.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**28 morts
et 1.324 blessés
en une semaine**

Vingt huit (28) personnes ont trouvé la mort et 1.324 autres ont été blessées, dans des accidents de la route survenus dans plusieurs régions du pays au cours de la période allant du 31 janvier au 6 février, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Ain Témouchent, avec trois (3) morts et 18 blessés, suite à 14 accidents. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour éteindre 894 incendies urbains, industriels et autres.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus, (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 325 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas du pays, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 310 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publique et privés, quartiers et ruelles. Pour ces deux opérations, 1.391 agents de la Protection civile, 253 ambulances et 143 engins d'incendies ont été mobilisés.

R. N.

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA
WILAYA DE CHLEF
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 099802019121821

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE N° 03 / 2021

Le Wali de Chlef représenté par le Directeur des équipements publics lance un avis de concours national restreint de maîtrise d'œuvre pour:
« ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 800/300R A OUED GOUSSINE »

Seuls les **bureaux d'études nationaux (seul ou en groupement)** répondant aux conditions d'exercice de la profession d'architecte et inscrits au tableau national de l'Ordre des Architectes ou agréés pour l'exercice de la profession d'architecte et ayant:

1- Capacités professionnelles

- Disposant d'une attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes ou certificat d'agrément pour l'exercice de la profession d'architecte.

2- Capacités financières

- Ayant une sommation du montant du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois dernières années (2017, 2018 et 2019) ≥ 5.000.000,00 DA.

3- Capacités techniques

A- Référence professionnel

Ayant réalisé au moins projet relatif à une mission d'étude et suivi de :

- Un projet ou plus classé Catégorie « C ou plus » ou 02 projets ou plus classé Catégorie « B »

B- Moyens humains (Equipe Permanente)

Disposant de moyens humains suivant:

1. Chef de projet :

- ✓ Désignation du profil : Architecte ou Ingénieur ou master dans le domaine bâtiment
- ✓ Nombre minimum d'années d'expériences : 04 ans.

2. Architecte ou ingénieur

- ✓ Désignation du profil: Architecte ou Ingénieur ou master dans le domaine bâtiment
- ✓ Nombre minimum d'années d'expériences : 03 ans.

PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE N° 03.../2021 ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UN LYCEE 800/300R A OUED GOUSSINE »

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces exigées par la réglementation en vigueur conformément aux articles du cahier des charges n° approuvé le : à savoir:

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces réglementaires énumérées ci après:

I. Dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature, jointe en annexe (II), renseignée en totalité, datée et signée,
- La déclaration de probité, jointe en annexe (II), renseignée en totalité, datée et signée,
- copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA)
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager le bureau d'étude.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats:
- Attestation de visite du site

II- L'OFFRE TECHNIQUE, DE PRESTATION ET FINANCIERE

A- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- La déclaration à souscrire, jointe en annexe (III), renseignée en totalité, datée et signée,
- Un mémoire technique justificatif.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidat.

1. Dossier graphique accompagné d'un rapport explicatif technique :

Il est demandé aux bureaux d'études concurrents les documents graphiques suivants:

- B.1 Pièces graphiques sous format A2.
- Plan de situation à l'échelle appropriée.
- Plan d'aménagement des espaces extérieurs indiquant les différents accès, la voirie, les circulations, les stationnements à l'échelle appropriée (1/200°, 1/500°).
- Plan indiquant le traitement paysager, mobilier.
- Plan masse à l'échelle appropriée (1/200°, 1/500°).
- Les vues en plan aménagées et sommairement cotées des différents niveaux à l'échelle (1/100°, 1/200°).
- Les coupes sommairement cotées et façades à l'échelle appropriée (1/100°, 1/200°).
- Perspectives et croquis illustrant l'ambiance et l'image du projet.
- Vue axonométrique de l'ensemble.
- Schémas des réseaux sommaires.
- Tout autre document (Image de synthèse 3D ...etc.) nécessaire à une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet.
- A.2/ Pièces écrites
- En plus des pièces graphiques citées ci-dessus le candidat doit présenter les pièces écrites en langue nationale ou en langue française suivantes :
- Une note explicative de la partie architecturale, une explication argumentée des points de vue de son inscription dans le site, de sa valeur d'usage et de ses options techniques et esthétiques
- Un tableau récapitulatif des surfaces du projet avec indication de l'affectation des locaux, de leur nombre, des surfaces utiles unitaires et des surfaces utiles totales.
- Un rapport de présentation du projet: justifiant la partie d'aménagement et architectural, la programmation, les surfaces, le coût des travaux.
- Tableau Un tableau comparatif des surfaces faisant apparaître les surfaces utiles des entités fonctionnelles et les surfaces du programme
- Organisation (en relation avec la réalisation).

NB : Toutes les planches graphiques doivent être en noir et blanc et qui ne doivent pas dépasser 10 planches

A. 3/ Enveloppe de l'anonymat

Elle contient l'identification du candidat (Le nom, la raison sociale, Numéro de portable, Numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, Email s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de Six « 06 » chiffres

C. L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT

- La lettre de soumission jointe en annexe IV, renseignée en totalité, datée et signée
- Le détail estimatif visé par le soumissionnaire.

La durée de préparation des **dossiers de candidature** est fixée à DIX (10) jours à compter de la première publication de l'avis De concours de maîtrise d'œuvre restreint au BOMOP ou à la presse national

- La durée de préparation des **offres technique de prestation et financière** est fixée à (30) jours à compter de la première publication de l'avis de présélection des candidats à la presse national Inséré dans les organes d'informations qui ont assuré la publication de l'avis de concours ou au BOMOP
- La date de dépôt des **dossiers de candidature** est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres (**dossiers de candidature**) avant 10H00 Heures et la date d'ouverture des plis se déroulera le même jour de dépôt des Offres (dossiers de candidature) à 10:00 Heures.
 - Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des dossiers et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date de dépôt des **offres technique de prestation et financière** est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres (**technique, prestation et financière**) avant 10H00 Heures et La date d'ouverture des plis des **offres technique** aura lieu à la date de dépôt des offres à 10H00, l'ouverture des plis des prestations n'est pas publique.
 - Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des dossiers et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.

N.B Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres (10 jours + 30 jours) augmentée de trois (03) mois à compter de la date des dépôt des offres.

Midi Libre n° 4192 - Mercredi 10 février 2021 - Anep 2116 002 685

REPUBLIQUE ALGERINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE BETHIOUA
COMMUNE DE BETHIOUA
NIF N° :098431079071219

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, la commune de Bethioua informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacité minimales.

« Acquisition de 02 camions a Benne Taseuse capacité 12 m³ »

Parus dans les journaux : **Midi Libre** en date du 17/09/2020, **أخبار اليوم** en date 08-

L'entreprise	Montant		Délai	Note technique	Nif	Obs
	Proposé	Corrègé				
SARL NSA Equipement	25.180.400.00	/	6 mois	55.00	001416100841273	Moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2016, portant réglementation des marchés publics et délégation du service public, les soumissionnaires non retenues peuvent adresser un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Bethioua dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis.

Midi Libre n° 4192 - Mercredi 10 février 2021 - Anep 2131 000 938

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR
DAIRA D'ADRAR
COMMUNE D'ADRAR
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACTES MINIMALES
N° 02 / C.A / 2021**

Le président de l'Assemblée Populaire Communale d'Adrar lance un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du Projet :

Réalisation Des 04 Classes Et Salle Polyvalent Et Equipent le groupe scolaire A' Adrar Type C (ZUN).

DANS LE CADRE DE L'OPERATION : Etude Et Suivi Et Réalisation Des 04 Classes Et Salle Polyvalent Et Equipent le groupe scolaire A' Adrar Type C (ZUN).

CONDITION D'ELIGIBILITE :

Qualification dans le domaine du bâtiment, comme activité principale catégorie trois (03) et plus.

Les entreprises qualifiées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune d'Adrar, service des programmes (bureau des marchés).

Les offres doivent être déposées au niveau de la commune d'Adrar accompagnées des pièces réglementaires et comprenant trois (03) plis comme suit :

01. LE DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- Une déclaration de candidature (Remplie, signée et cachetée).
- Une déclaration de probité (Remplie, signée et cachetée).
- Les statuts pour les sociétés.

4- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires :

* **Capacités professionnelles** : Avoir la qualification dans le domaine du bâtiment comme activité principale catégorie trois (03) et plus.

* **Capacités financières** : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires, Attestation d'activité du cocontractant des deux dernières années.

* **Capacités techniques** : c-1 moyens humains, c-2 moyens matériels, c-3 références professionnelles.

02. L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- Une déclaration à souscrire (Remplie, signée et cachetée).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificative et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15/247 de la 15/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Délai d'exécution + planning des travaux.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- **Le service contractant se réserve le droit de vérifier l'authenticité des pièces fournies.**

03. L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission (Remplie, signée et cachetée).
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (Rempli, signé et cacheté).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) (Rempli, signé et cacheté).

NB : Le service contractant peut, en fonction de l'objet du marché et son montant, demander dans l'offre financière, les documents suivants :

- Le sous-détail des prix unitaires (SDPU)
- Le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » et ne comportant que les indications suivantes :

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CONDITIONS MINIMAL

N° 02/2021

Réalisation Des 04 Classes Et Salle Polyvalent Et Equipent le groupe scolaire A' Adrar Type C (ZUN).

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Durée de la préparation des offres – date de dépôt des offres – Ouverture des plis

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans le BOMOP ou dans la presse.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant (12h00).

L'ouverture des dossiers de candidature et les plis des offres techniques et financières sera tenue le dernier jour de la durée de préparation des offres à (14h30mn) en séance publique au siège de la commune d'Adrar(salle de réunions). Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, le dépôt et l'ouverture des plis sont prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant aux heures indiquées.

Cet avis tient lieu d'une invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de trois (03) mois. La durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Pour plus d'information contacter le bureau des marchés de la commune au : **Téléphone/ Fax 049 36 74 05.**

Midi Libre n° 4192 - Mercredi 10 février 2021 - Anep 2116 002 556

DANS LA PERSPECTIVE DE DIVERSIFIER L'ÉCONOMIE

Le taux des réserves obligatoires des banques réduit à 2%

Les banques sont appelées à participer activement au plan de relance et de diversification économique du pays, en se dotant de capacités et moyens financiers adéquats afin de mener à bien les missions de croissance et de développement industriel et agricole, ainsi que la promotion de l'ensemble des secteurs d'activité économique.

Le Comité des opérations de politique monétaire (COPM) de la Banque d'Algérie (BA) a décidé de réduire le taux des réserves obligatoires, le portant de 3 à 2%, à compter du 15 février en cours, en vue de renforcer les capacités de financement

des banques dans le cadre de la politique nationale de relance et de diversification économique, a indiqué la Banque dans un communiqué.

La décision a été prise lors d'une réunion ordinaire, tenue jeudi 4 février sous la présidence de Rostom Fadli, gouverneur de la Banque d'Algérie, et qui a été consacrée à la revue des principales évolutions de la situation économique, monétaire et financière nationale et internationale, ainsi que de ses perspectives à court et moyen termes, notamment celles ayant trait à l'évolution de l'inflation, de la liquidité bancaire, du crédit et de la croissance économique. Ainsi, et à la lumière de ces évolutions et de leurs perspectives à moyen terme, le Comité des opérations de politique monétaire a décidé de réduire le taux de réserve obligatoire de 3 à 2% et ce, à compter du 15 février 2021, a précisé le communiqué. Cette décision est de nature à "permettre de libérer,

pour le système bancaire, des marges supplémentaires de liquidités à même de renforcer davantage les capacités de financement des banques, en droite ligne avec la politique nationale de relance et de diversification économique", a ajouté la même source. Lors de cette réunion, le COPM a fait état d'un niveau "modéré" de l'inflation moyenne qui a atteint 2,4% à fin décembre 2020 contre 1,9% en 2019. "Bien qu'il soit en légère hausse par rapport à celui enregistré en 2019, le taux de l'inflation reste en ligne avec les objectifs de la politique monétaire", a souligné la Banque centrale.

Hausse de 3% des crédits bancaires, amélioration des ressources bancaires fin 2020

La croissance des crédits est estimée, quant à elle, à 3% pour la fin 2020, en dépit du contexte de "fort choc interne" induit par les effets de la pandémie Covid-19, a indiqué le Comité,

tout en évoquant une "évolution" des ressources des banques qui s'est "nettement améliorée" comparativement au 1er semestre 2020. "Cette évolution positive, observée depuis septembre 2020, a été induite par la mise en œuvre des orientations de politique monétaire menée tout au long de l'année 2020", a-t-il également noté. Dans ce contexte, le Comité des opérations de politique monétaire a relevé que le plan de relance économique national, nécessitera un accompagnement certain du secteur bancaire en termes de financement. Abordant l'évolution du marché pétrolier, le Comité a estimé que "malgré le redressement récent des prix, le marché reste hypothétique et fortement soumis à la reprise de la demande mondiale, en contexte de signaux conjoncturels positifs et d'annonces de plans de relance économique conséquent".

R. E.

LIVRETS FONCIERS

Guichet unique pour la délivrance en 30 jours

Le directeur central de la Conservation foncière et du Cadastre, Farid Arzani, a annoncé la création d'un guichet unique pour la délivrance des livrets fonciers dans un délai ne dépassant pas les 30 jours et ce, dans le cadre des efforts visant à faciliter les démarches administratives en faveur des citoyens.

Invité d'une émission de la Chaîne I de la Radio nationale, Arzani a précisé qu'à la date du 7 février en cours, le directeur général des Domaines avait donné une instruction aux directeurs de wilayas pour la création d'un guichet unique au niveau de chaque conservation foncière avec la mobilisation d'un agent au moins des services du Cadastre.

Ce guichet disposera d'un registre répertoriant toutes les demandes de livrets fonciers, avec l'obligation de remettre un accusé de réception au requérant, a poursuivi le même responsable.

La création de ce guichet unique intervient en application des instructions du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, relative à la mise en place d'un dispositif pour la prise en charge des préoccupations des citoyens et l'allègement des procédures inhérentes à la délivrance du livret foncier, et de celle donnée par le ministre des Finances le 21 janvier dernier, a-t-il ajouté.

Le ministre des Finances avait insisté dans son instruction sur "l'importance

d'améliorer les conditions d'accueil et d'orientation des citoyens au niveau des services fonciers et du Cadastre, et de prendre en charge les demandes de livret foncier au niveau d'un guichet unique dans les 234 conservations foncières".

Ladite instruction a porté également sur l'impératif de "veiller à l'application des procédures prévues dans la loi, et d'œuvrer pour l'amélioration de la coordination entre les services de la Conservation foncière et du Cadastre, et ceux des domaines de l'Etat", selon le même responsable.

"Seuls sont exigés les documents mentionnés dans la loi pour la constitution de ce dossier, devant être examiné

dans un délai de 30 jours", a ajouté Arzani.

Ainsi la Conservation foncière est tenue de délivrer, via son guichet unique, les livrets fonciers dans un délai de 30 jours aux citoyens remplissant les conditions réglementaires pour l'obtention de ce document.

Par ailleurs, Arzani a expliqué les lenteurs enregistrées par le passé dans la délivrance du livret foncier par l'absence de coordination entre les différents services des Conservations foncières et ceux du Cadastre, et le manque d'orientation et d'information des citoyens des documents à fournir pour l'obtention de ce document.

R. E.

BANQUES PUBLIQUES

Installation de près de 190 guichets de finance islamique

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a affirmé que près de 190 guichets de finance islamique ont été installés dans les banques publiques au niveau national.

Le ministre a souligné, lors de l'inauguration de deux nouveaux espaces au niveau de l'agence du Crédit populaire algérien (CPA) de Tlemcen, l'un réservé à la finance islamique et l'autre aux petites et moyennes entreprises (PME), en compagnie du directeur général des Douanes, Nouredine Khaldi, que la finance islamique, depuis son adoption en mars 2020, a fait de grands pas ayant permis aux banques publiques en particulier et aux banques privées de manière générale, d'adopter ce nou-

veau système. La généralisation de la finance islamique au niveau des banques publiques avoisine les 190 guichets et des centaines de comptes sont gérés par ce système avec ses divers produits, a-t-il fait savoir, relevant que la loi ne permet pas d'exploiter plus de sept produits principaux.

D'autres produits seront agréés, à l'avenir, afin d'accompagner les exigences des citoyens et des opérateurs, a ajouté Benabderrahmane.

Concernant le guichet réservé aux PME, le ministre a indiqué qu'il est destiné à une catégorie spécifique d'investisseurs et accompagne, à l'aide d'une ingénierie financière, les besoins de ces entreprises pour leur

permettre de se développer, insistant sur le fait que "la banque doit être un accompagnateur et non pas seulement un financier, en orientant l'opérateur vers l'activité qui doit réaliser des bénéfices à court, moyen et long termes".

"L'objectif derrière la mise en place de ces mécanismes de financement est de permettre à l'économie nationale de sortir de la philosophie de l'économie de rente et aller vers l'économie aux ressources multiples", a-t-il encore souligné, affirmant que "ceci ne sera réalisé que par l'adhésion des opérateurs économiques à la politique de production et d'investissement productif".

Benabderrahmane a indiqué que

toutes les banques réparties à travers les wilayas du pays proposeront des produits suivant les spécificités des régions, dans le but de promouvoir le produit national et de réaliser la sécurité alimentaire. D'autre part, le ministre a inauguré, en compagnie du DG des Douanes, lors de la première journée de sa visite à Tlemcen, le nouveau siège de l'inspection des Douanes et la cité d'habitation des douanes au quartier de Boudjelida, dans la commune de Tlemcen.

Une réunion avec les opérateurs économiques, les chambres de commerce et d'agriculture des wilayas de Tlemcen, Saïda et Sidi Bel-Abbès est au programme de la visite.

R. E.

VACCINATION ANTI-COVID-19

L'Algérie réalise le grand saut

Comme cela a été vivement recommandé par le président de la République dans les protocoles de la lutte contre le Covid-19, les premières doses du vaccin russe Spoutnik V sont arrivées le vendredi 29 janvier dans le pays, plus précisément à Blida.

Le lancement de la campagne a débuté le 30 janvier dernier dans la ville des Roses, premier foyer de la pandémie en mars 2020. La vaccination contre le Covid-19 concerne en première lieu, le personnel médical, les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques. Après Blida et Alger la vaccination s'est élargie à l'ensemble des wilayas. Pour en savoir plus, nous nous sommes présen-

tés le mercredi 3 février 2021 à l'Établissement public de santé de proximité Sidi-M'hamed Bouchenafa (EPSSP) où le lancement de la campagne de vaccination a débuté le 31 janvier 2021. Cette structure sanitaire couvre deux daïra : Sidi-M'hamed et Bir-Mourad-Raïs soit 9 communes.

Propos recueillis par Ourida Aït Ali

GUERROUMI ASSIA, CHARGÉE DE LA COMMUNICATION :

"Nous connaissons une grande affluence"



La chargée de communication, Guerroumie Assia, fera savoir qu'avant d'entamer la vaccination anti-Covid 19, des "séances de travail avec les médecins, infirmiers et administratifs ont été organisées. D'autres campagnes de sensibilisation avant d'entamer la campagne de vaccination ont été menées au profit de la population". Ce qui a permis d'expliquer tous les bienfaits de la vaccination dans la lutte anti-Covid.

La "campagne de vaccination au niveau de notre structure, Sidi-M'hamed Bouchenafa, a démarré le 31 janvier et nous avons connu une grande affluence", expliquera la chargée de communication.



DR TIFOURA FATIHA, MÉDECIN-CHEF DU SERVICE PRÉVENTIF À L'EPSP BOUCHENAFI :

"La vaccination fortement recommandée"

Pour des raisons sécuritaires, "l'acheminement du vaccin russe Spoutnik V est transporté dans des boîtes à glace carbonique, par lots, à partir du CHU Mustapha-Bacha" où se trouve le dépôt expliquera le docteur Tifoura Fatiha. "Une fois arrivé à l'EPSP il est immédiatement mis au congélateur à une température de moins de 20 degrés comme l'exige la nature du produit afin d'éviter la rupture de la chaîne de froid" précisera la praticienne. Par la suite, le jour de la vaccination, le "produit est retiré du congélateur 20 minutes avant son utilisation".

Consultation pré-vaccinale et post-vaccinale

Il s'agit d'un examen qui consiste d'abord à faire une anamnèse avant la vaccination pour connaître les antécédents médicaux de la personne, notamment atteinte d'une pathologie chronique avec comorbidités le cas échéant.

La "vaccination est certes fortement recommandée à ces patients, cependant le jour où ils doivent se faire vacciner il est indispensable que leur état soit stabilisé", expliquera Tifoura Fatiha.

En outre, après le vaccin, la personne est gardée en observation pendant 30 minutes pour éventuellement agir en cas d'effets secondaires. Cependant, la praticienne rassurera que "parmi tous ceux ayant reçu l'injection, aucun effet secondaire grave n'est à signaler".

Au demeurant, "la vaccination concerne également les personnes ayant déjà été atteintes par le Covid ; néanmoins, la vaccination dans ce cas ne peut être effectuée que 3 mois après leur guérison" expliquera le médecin tout en rappelant que "les personnes déjà vaccinées contre la grippe saisonnière doivent attendre 15 jours après ce vaccin pour recevoir l'injection anti-Covid".

La vaccination anti-Covid se fait en 2 temps avec un écart de 21 jours entre les deux doses.

Par ailleurs, il est à noter que dans un flacon, il y a 5 doses, pour éviter toute perte de produit, il faut procéder à un regroupement de 5 personnes avant d'entamer un flacon.



DR MOHAMED BEKKAT BERKANI, AU MIDI LIBRE :

"Après la guerre froide, une guerre de vaccins..."

Midi Libre : La vaccination anti-Covid a démarré en Algérie, quelles sont vos appréciations ?
Dr Mohamed Bekkat Berkani : Eh bien, il est clair que la vaccination est le seul moyen de se prémunir contre le Covid-19 et sortir enfin de cette pandémie. Partant, il faut une couverture vaccinale de 70 % pour atteindre une immunité collective et limiter ainsi le nombre de nouveaux cas.

Les doses déjà reçues et celles à venir seront-elles suffisantes au regard de la demande mondiale ?

Je l'espère bien, car il faut reconnaître qu'on ne s'est pas pris assez tôt pour passer les commandes, compte tenu des hésitations du ministère de la Santé relatives au fait de la nouveauté du produit non connu donc, cependant les instructions données par le chef de l'État à la 3^e semaine de décembre dernier ont permis l'accélération du processus. Ainsi, le gouvernement a pu passer des contrats avec la Russie pour l'obtention du vaccin russe Spoutnik V et la campagne de vaccination a pu être lancée le 31 janvier 2021 avec un premier lot de 500.000 doses.

Un contrat est passé également avec le laboratoire anglo-suédois Astra Zeneca et des négociations sont en cours également avec les autorités chinoises. Il importe de dire que la situation en matière d'acquisition de vaccins est assez tendue à travers le monde aussi nous vivons, aujourd'hui, après la guerre froide, une guerre de vaccins ; c'est à qui protégera le mieux et rapidement son peuple. Au demeurant, nous faisons face à une situation pour le moins anor-



male, aussi l'Algérie se doit de rester vigilante en octroyant les financements nécessaires dans la lutte contre cette pandémie conformément aux orientations du président de la République.

Quelle est la situation épidémiologique en Algérie aujourd'hui ?

La situation en Algérie est assez stable et ce grâce aux mesures barrières arrêtées par les autorités publiques, en l'occurrence la fermeture des frontières et les pays qui n'ont pas été rigoureux en la matière ont connu une montée en flèche des cas d'infection.

Pensez-vous qu'une troisième vague en Algérie est possible ?

Je ne le pense pas, car si dans les pays occidentaux le nombre de cas est remonté cet hiver après une accalmie en été, c'est en raison de la baisse de vigilance lors des vacances avec la réouverture des lieux de loisirs et les réjouis-

sances des fêtes de fin d'année. Contrairement à l'Algérie où on a compris très tôt qu'il fallait rester vigilant car notre couverture sanitaire ne peut faire face à une éventuelle aggravation de la pandémie.

Un mot pour conclure...

Nous luttons contre cette pandémie en restant vigilants et les autorités publiques font tout leur possible pour aider les médecins dans la guerre contre ce virus lequel même s'il tue moins que les accidents de la route il n'en demeure pas moins que sa dangerosité peut rebondir, à tout moment, si la garde est baissée. Mohamed-Bekkat Berkani, pneumologue, président du Conseil national de l'Ordre des médecins, membre de la Commission nationale de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie du nouveau coronavirus.

Propos recueillis par Ourida Aït Ali

DR MAHMOUD OULD SLIMANE :

"Beaucoup de maladies éradiquées grâce à la vaccination"

Rencontré en salle de vaccination, le docteur Mahmoud Ould Slimane ex- chef de service de chirurgie à l'hôpital de Koléa a exprimé son choix pour la vaccination. Je me suis inscrit le dimanche 31 janvier 2021 et aujourd'hui j'ai été invité à me faire vacciner.

Ce chirurgien à la retraite nous fait savoir qu'il a toujours été favorable à la vaccination et il précise que c'est ainsi que *"beaucoup de maladies infectieuses qui faisaient des ravages, par le passé, ont été éradiquées"*.

Aussi, c'est *"une chance pour l'humanité que ce vaccin contre le Covid-19 ait été élaboré et que notre pays l'ait obtenu. Je le recommande à tout le monde : mes amis, mes patients, ma famille... la vaccination est le seul moyen qui existe aujourd'hui pour enrayer la pandémie, il n'existe aucun autre traitement"*.

Le docteur Mahmoud Ould Slimane cite, par ailleurs, une étude publiée par la revue prestigieuse *Lancet* où il est fait mention que le vaccin Spoutnik V est efficace à 91,6 % ; cependant, dira-t-il, *"il importe de maintenir les mesures barrières car le virus est encore très actif"*.

Propos recueillis par Ourida Aït Ali



QUOTA DE VACCIN DANS LE CADRE COVAX

Couverture de 20% de la population

La directrice de pharmacie et des équipements médicaux au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le professeur Wahiba Hadjoudj a indiqué que le *"quota de l'Algérie du vaccin contre le coronavirus, dans le cadre du groupe Covax, oscille entre 12 et 16 millions de doses, ce qui est à même d'assurer une vaccination de 20 % de la population, conformément à ce qui a été convenu au sein du groupe et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)"*.

Lors d'une journée d'études organisée par la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), autour des mesures relatives au vaccin contre le Coronavirus, la même responsable a affirmé que *"le*

quota de l'Algérie du vaccin contre le virus dans le cadre du groupe Covax, oscille entre 12 et 16 millions de doses, dont 35 % seront réceptionnés comme 1^{er} lot, vers la fin février".

Au cours de sa présentation des différentes étapes franchies dans les négociations avec les laboratoires producteurs du vaccin contre le coronavirus, depuis le 20 août 2020, soit dans un cadre multilatéral au titre des dispositifs Covax, ou dans un cadre bilatéral directement avec les laboratoires concernés, le professeur Hadjoudj a indiqué que ces discussions avaient été *"extrêmement difficiles"* et ce, a-t-elle ajouté, au *"regard des pressions mondiales et de la course des États pour l'acquisition de ces vaccins"*.

Elle a rappelé par la même occasion les premiers contacts avec ces parties, soit en ce qui concerne le cadre collec-

tif le Covax ou le second, depuis août 2020 jusqu'à la signature de ces mémorandums d'entente pour l'acquisition de ces vaccins, en passant par les négociations avec les ambassadeurs des pays producteurs du vaccin accrédités en Algérie.

Il a également été question de l'organisation de rencontres par visioconférence avec les parties concernées, lesquelles ont été couronnées par un accord d'approvisionnement de l'Algérie en un quota garantissant une couverture de 70 % des catégories sociales ciblées avec des indemnités dans le cadre du mécanisme Covax en cas d'effets secondaire dangereux du vaccin.

Ainsi, chaque pays africain, y compris l'Algérie, bénéficiera d'une quantité de vaccins pour couvrir 15 % des populations, accordée par le Centre africain

de contrôle et de prévention des maladies (CACM).

De son côté, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie Faouzi Derrar a affirmé que *"l'Algérie n'a pas tardé à acquérir le vaccin, contrairement aux informations colportées par certaines parties, mais elle négociait secrètement au regard de la circonstance mondiale et attendait la publication des résultats des vaccins efficaces pour les choisir"*.

A la lumière des données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le responsable a indiqué que *"le meilleur vaccin est celui qui assure une efficacité supérieure à 50 %"*, laquelle étant prouvée par les vaccins choisis par l'Algérie, soulignant en outre l'acquisition, tout au long de l'année, des quantités de ces vaccins, selon un calendrier de disponibilité.

EL-OUED, FORMATION PROFESSIONNELLE EN HÔTELLERIE ET TOURISME

Plus de 1.500 stagiaires pour répondre aux besoins du marché

Les responsables locaux du secteur de la formation professionnelle ont indiqué que plus de 1.500 stagiaires seront formés à l'horizon 2023 dans des spécialités liées à l'hôtellerie et au tourisme, au sein des instituts et centres de formation professionnelle.

PAR BOUZIANE MEHDI

Belkacem Gheskili, directeur de la formation et de l'enseignement professionnels d'El-Oued, a expliqué à l'APS que ces spécialités ont été "introduites à la faveur de conventions signées entre la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) et celle du tourisme et de l'artisanat, visant à offrir des opportunités de formation et des programmes professionnels susceptibles de permettre la couverture des besoins du marché local en main-d'œuvre qualifiée dans le domaine". Ces postes de formation concernent 1.081 places pédagogiques offertes à la rentrée de septembre 2019, auxquelles se sont ajoutées 481 autres à la session de décembre 2020, pour couvrir les besoins dans le domaine dans la wilaya d'El-



Oued qui compte plus de 30 établissements hôteliers.

Pour une formation de qualité en adéquation avec les besoins locaux dans le tourisme et l'hôtellerie, notamment en matière d'accueil, agence de voyages, gestion hôtelière, pâtisserie orientale, gâteaux traditionnels et boulangerie, réparties entre les structures de la formation professionnelle de la wilaya, dix spécialités ont été introduites.

Ces trois dernières années, les services de la formation professionnelle ont orienté leur intérêt vers ces spécialités, au regard à la fois des besoins du

marché local en main-d'œuvre qualifiée et de la tendance des jeunes vers ces métiers, perçue lors des campagnes de sensibilisation organisées par le secteur à travers les 30 communes de la wilaya.

Selon les données du secteur, les stagiaires de la filière tourisme-hôtellerie sont répartis en trois modes de formation, à savoir l'apprentissage, la formation résidentielle et la formation qualifiante, scindés en deux niveaux (niveau deux d'aptitude professionnelle et niveau cinq technicien supérieur).

B. M.

AIN DEFLA, FILIÈRE "LAIT"

Des contraintes malgré le grand potentiel

Des éleveurs laitiers bovins d'Aïn-Defla ont mis l'accent sur la nécessité de lever les contraintes liées à l'exercice de leur activité, notamment celle inhérentes à la cherté des aliments de bétail, affirmant que leur wilaya est à même de participer à l'effort économique national à la faveur du grand potentiel dont elle dispose en matière de production laitière.

"Ne pouvant plus couvrir les charges liées à l'alimentation et au volet sanitaire de leur cheptel, nombre d'éleveurs se sont vus contraints de le vendre, se retrouvant au chômage pour une grande partie d'entre eux", a regretté le président de l'Association locale des éleveurs laitiers, Boukira Abassi Mokhfi.

Relevant que certains produits entrant dans l'alimentation du cheptel ont augmenté de 150 % en un court laps de temps, il a noté qu'en parallèle, le "prix du litre de lait est resté inchangé depuis bientôt 5 ans", faisant état, dans ce contexte, de la perception de 44 dinars de la part de la laiterie et de 12 autres du Fonds de soutien aux éleveurs laitiers. Au sujet du soutien

matériel au profit des éleveurs, le même interlocuteur a noté que celui-ci n'existe que "sur papier", invitant les responsables du secteur à intervenir pour remédier à cet état de fait dont les répercussions sont préjudiciables à plus d'un titre. Tout en observant que la relève n'est pas assurée dans cette filière, il a fait état de la "volonté des éleveurs ayant quitté la profession de reprendre du service si les conditions s'améliorent".

Outre les postes d'emploi découlant de la production laitière, l'élevage est en mesure d'en créer d'autres à l'image de ceux inhérents au commerce de la viande mais, également, à ceux se rapportant à la peau des animaux. Il a toutefois appelé les éleveurs à activer dans un cadre organisé, observant que de tels groupements sont à même de faire reculer les "appétits démesurés" des intervenants en amont et en aval de la filière.

Pour l'ex-responsable du service des statistiques de la direction des services agricoles d'Aïn-Defla, Amar Saâdi, la faiblesse des résultats obtenus par la wilaya en matière de production et de collecte du lait contraste avec certains

indicateurs qui "auraient pu permettre à cette région d'asseoir sa position dans le domaine".

A la faveur de la mobilisation de l'eau par la construction de barrages, il y a eu essor du maraîchage au détriment des fourrages secs et irrigués, dont la superficie ne dépasse pas les 500 hectares à l'échelle de toute la wilaya.

Les agriculteurs, qui disposent de capacités financières avérées, préféreraient opter pour des cultures faciles dont le cycle de maturation est court à l'image de la pomme de terre ou de la pastèque, évitant de se lancer dans le lait nécessitant un investissement lourd.

A défaut d'opter pour la filière lait nécessitant un investissement lourd, de riches agriculteurs prennent des vergers dont ils assurent le traitement et l'irrigation et au bout de six mois, ils récoltent le fruit de leur travail.

Les étables répondant aux normes zootechniques et de production du lait se comptent sur les bouts des doigts, le plus souvent, les éleveurs sont eux-mêmes transformateurs et vendeurs de leur production.

APS

BOUZEGUENE

Quatre personnes mordues par un chacal enragé

Quatre personnes ont été mordues par un chacal enragé à Bouzeguène, à une soixantaine de kilomètres au sud-est de Tizi-Ouzou, dont une a été grièvement blessée. L'incident a eu lieu à hauteur du quartier Liès-Saâdi, au centre-ville de Bouzeguène, lorsque l'animal, qui est un porteur sain de la rage, s'est attaqué à une femme, la blessant grièvement. Il s'est aussi attaqué à trois autres personnes.

Des citoyens ont dû intervenir pour sauver la femme et neutraliser le chacal qui a été tué. Les services de la commune et de l'inspection vétérinaire de la subdivision agricole de cette même localité sont intervenus pour enterrer l'animal sauvage en utilisant de la chaux pour éviter tout risque de contamination et pour désinfecter les lieux. Les victimes de cette attaque ont été évacuées vers les structures sanitaires de Bouzeguène où elles ont reçu le vaccin antirabique et reçu les soins nécessaires.

En août dernier, une fillette de 4 ans du village Tamaâssit est morte un mois après avoir été mordue par un chacal.

Le chacal, qui est un porteur de la rage, est vecteur de transmission de cette maladie aux chiens et aux chats.

La dégradation de l'environnement naturel du chacal et d'autres animaux sauvages et la prolifération des décharges sont à l'origine de la présence de ces animaux sauvages en quête de pitance à proximité des habitations.

TEBESSA

Concours pour le meilleur plat traditionnel

Vingt cuisiniers, véritables cordons bleus étaient en lice pour décrocher le premier prix du concours du meilleur plat traditionnel, qui s'est tenu à Tébessa, dans le cadre de la célébration du Nouvel An amazigh à l'initiative de la direction locale du tourisme.

Les chefs cuisiniers ont rivalisé de rigueur et d'ingéniosité pour préparer des mets traditionnels, couscous, chakhchoukha berkoukeche mais aussi, makroud, braj, r'fis et meltoukha, dans une ambiance festive, lors d'une cérémonie tenue à l'hôtel El-Amir.

"La célébration de Yennayer, cette année, intervient dans une conjoncture sanitaire exceptionnelle marquée par la pandémie du coronavirus et l'impératif respect des mesures barrières", a indiqué à l'APS la directrice locale du tourisme, Amina Belghith, ajoutant que "ces mesures ont imposé la limitation du nombre des concurrents".

La même responsable a ajouté que le couscous, récemment inscrit à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), a été choisi comme le thème principal du concours, soulignant que "les participants ont décliné à l'infini ce plat millénaire, rassembleur et convivial".

Cette manifestation entièrement vouée aux papilles gustatives a été clôturée par l'annonce des lauréats au cours d'une cérémonie tenue au siège de la wilaya.

APS

RDC

Une dizaine de morts dans une attaque à la machette



Au moins dix personnes ont été tuées et plusieurs autres enlevées lors d'une attaque à la machette dans l'est de la République démocratique du Congo.

Des islamistes présumés ont assassiné à la machette au moins dix personnes dans le village de Mabule, à environ 25 kilomètres au sud-est de Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo, ont déclaré les autorités locales et un témoin à Reuters.

Plusieurs autres personnes ont été enlevées lors de cette attaque perpétrée le 7 février au soir.

Selon l'Agence France-Presse (AFP), elle a fait 12 morts parmi les agriculteurs qui se trouvaient dans leurs champs.

"Ils ont tué 10 personnes ici sans la moindre raison", a affirmé un témoin, Muhindo Mbela, à Reuters.

Les autorités attribuent ce raid aux Forces démocratiques alliées (ADF), un groupe originaire de l'Ouganda et actif depuis les années 90 dans l'est de la RDC. L'administrateur de la région de Beni, Donat Kibwana, a confirmé "l'attaque contre le village de Mabule par des hommes armés que nous avons identifiés comme des ADF", selon Reuters.

Le 5 février, une razzia imputée à la même entité avait fait au moins 21 morts chez les civils dans le secteur de Rwenzori.

Les terroristes de Daech avaient revendiqué par le passé des attaques attribuées aux ADF. Les experts de l'Onu n'ont toutefois établi aucun lien direct entre les deux groupes.

Selon un rapport du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de

l'Homme (BCNUDH), "au moins 849 civils ont été sommairement exécutés par de présumés combattants des ADF au cours de 166 attaques" dans l'est de la République démocratique du Congo.

Il s'agit généralement de meurtres commis dans les territoires de Beni (province du Nord-Kivu), et dans ceux d'Irumu et de Mambasa (province de l'Ituri).

Parmi ces 849 civils, 468 ont été tués entre juillet et décembre, selon l'Onu.

Le 2 février, le BCNUDH a annoncé qu'une mission multidisciplinaire de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco) s'était rendue dans le secteur de Rwenzori, en territoire de Beni, du 27 au 29 janvier, face à la recrudescence des attaques meurtrières attribuées aux ADF.

DARFOUR

De nouvelles violences ravivent des vieilles craintes

Revenu sur ses terres au Darfour après 10 ans passés dans des camps de déplacés, Abbas Abdallah a été agressé et ses récoltes ont été détruites. Il craint aujourd'hui de s'être réinstallé trop hâtivement dans son village de cette région instable du Soudan.

Issu de la tribu Bergid, ce fermier a été attaqué en janvier par des nomades arabes à cheval et à dos de chameau dans son village, situé à 90 kilomètres au nord-est de Nyala, capitale du Darfour-Sud.

"Les cavaliers arabes m'ont fouetté et m'ont forcé à rester debout sous le soleil brûlant jusqu'au crépuscule", confie l'octogénaire à l'AFP. "Puis ils ont autorisé leur bétail à brouter mes récoltes. Tout a été détruit."

M. Abdallah fait partie des quelque 700 personnes qui ont décidé de se

réinstaller à Hamada ces dernières années, après avoir fui le conflit meurtrier au Darfour, débuté en 2003.

La récente attaque n'est pas sans rappeler les pires heures du conflit qui a opposé les forces à majorité arabe du régime de l'ex-Président Omar el-Béchir, destitué en avril 2019, à des minorités ethniques de la région s'estimant marginalisées.

Les violences ont fait environ 300.000 morts, surtout dans les premières années du conflit, et plus de 2,5 millions de déplacés, selon l'Onu.

En 2005, Hamada avait été attaqué par la milice armée des Janjawids, composée de nomades arabes à la solde de Béchir et accusés d'avoir commis des atrocités.

Ils avaient alors incendié des fermes, abattu des bêtes et engendré l'exode des 3.000 habitants du village qui se

sont réfugiés - à l'instar du vieillard - dans des camps de déplacés au Soudan. De retour sur ses terres fertiles, le paysan a repris la culture des oranges, des mangues et de légumes. Une flambée de violence a embrasé la région à la mi-janvier, faisant 250 victimes et des dizaines de blessés dans les États du Darfour-Sud et Ouest.

Survenus deux semaines après la fin de l'intervention de la Minuad qui était présente depuis 13 ans dans la région, ces affrontements ont été les plus meurtriers depuis des mois.

Munis d'armes à feu, des nomades arabes détruisent régulièrement les récoltes. La déception est grande pour ces habitants qui espéraient tourner la page des violences interethniques après la chute de Béchir en 2019, sous la pression de la rue.

Agences

IRAN

Duel à distance Biden-Khamenei sur la levée des sanctions

Joe Biden a prévenu qu'il ne ferait pas le premier pas vers l'Iran en levant les sanctions américaines, comme l'ont encore réclamé dimanche les dirigeants iraniens, dans un duel à distance qui présage d'une reprise du dialogue très difficile. Interrogé par la chaîne CBS sur la possibilité de lever les sanctions pour convaincre Téhéran de revenir à la table des négociations afin de sauver l'accord sur le nucléaire iranien, le nouveau président des États-Unis a clairement répondu : "Non".

Et à la journaliste qui lui demandait si les Iraniens devaient "d'abord cesser d'enrichir de l'uranium", il a répondu avec un hochement de tête, selon un extrait de cet entretien dont l'intégralité devait être diffusée dimanche après-midi.

Les États-Unis et les autres grandes puissances ont conclu en 2015, après de longues et difficiles négociations, un accord avec l'Iran censé l'empêcher de se doter de la bombe atomique.

Mais Trump a retiré Washington de cet accord trois ans plus tard, jugeant qu'il était insuffisant sur le plan nucléaire et aussi pour contrer les autres "activités déstabilisatrices" de la République islamique. L'ex-Président a rétabli puis durci toutes les sanctions contre l'Iran qui avaient été levées en échange de ses engagements nucléaires, et Téhéran a en retour commencé à s'affranchir de ces restrictions. Joe Biden a promis de revenir dans l'accord de 2015, à la condition que l'Iran renoue d'abord avec ses engagements. La communauté internationale attend de savoir comment il entend tenir sa promesse, dès lors que les Iraniens réclament, eux, une levée préalable de toutes les sanctions. Le Président américain s'est montré intraitable sur la marche à suivre, et le guide suprême iranien Ali Khamenei a également campé sur ses positions.

RUSSIE

Poutine durcit son bras de fer avec les Occidentaux

Tensions avec l'Union européenne, durcissement avec les États-Unis, tour de vis sécuritaire en Russie : Moscou est passé simultanément à l'offensive sur tous les fronts - politique étrangère et gestion domestique étant pour les autorités russes les deux faces d'une même pièce, a fortiori dans les perspectives des élections législatives prévues en septembre. Le discours du chef de la diplomatie européenne lors de sa visite à Moscou contraste avec son bilan publié à son retour à Bruxelles, souligne le ministère russe des Affaires étrangères. Le contraste entre les propos du haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères tenus lors de sa visite à Moscou et ceux formulés après son retour à Bruxelles est pointé par la diplomatie russe. Josep Borrell avait "toutes les possibilités d'exprimer ses conclusions" lors de la conférence de presse tenue avec Sergueï Lavrov. Personne n'a limité ni le temps ni le format de son discours, précise le ministère russe des Affaires étrangères aux journalistes.

Pour l'institution, "cela ne fait que confirmer la manière dont la politique de l'Union européenne est définie et par qui". À l'issue de sa récente visite, le chef de la diplomatie européenne a estimé sur le site officiel de la diplomatie de l'UE que la Russie considérait les valeurs démocratiques "comme une menace existentielle" et s'éloignait davantage de l'Europe. Il a également laissé entendre l'éventuelle mise en place de nouvelles sanctions contre le pays. Un "nouveau régime de sanctions en matière de droits de l'Homme pourrait être instauré", indique-t-il.

Agences

COUP D'ÉTAT EN BIRMANIE

Les militaires face à une fronde populaire

Des manifestations massives ont lieu à travers le pays pour protester contre le coup d'État ayant renversé Aung San Suu Kyi. Des appels à la grève sont également lancés.

La police birmane a été contrainte de faire usage de canons à eau pour disperser les manifestants dans la capitale Naypyitaw, alors que des dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées consécutive à travers le pays pour dénoncer le coup d'État militaire de la semaine dernière. La foule ne décolère pas en Birmanie. Des manifestations massives ont lieu contre le coup d'État qui a renversé Aung San Suu Kyi.

"Nous n'allons pas travailler même si notre salaire va baisser", a déclaré à l'AFP Hnin Thazin, salariée dans une usine de confection, répondant à l'appel à la grève générale lancé par les contestataires. "Je ne veux pas de la dictature".

D'autres ouvriers ont rejoint le mouvement ainsi que des moines en robe safran, des avocats, des étudiants, et des infirmières agitant des drapeaux rouges aux couleurs de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), le parti d'Aung San Suu Kyi, détenue au secret depuis lundi. "Libérez nos dirigeants", "Respectez nos votes", "Rejetez le coup d'État", pouvait-on lire sur des banderoles.

Canons à eau contre les manifestants dans la capitale

Des manifestations se tenaient également dans de nombreuses autres villes du pays, de nombreux habitants défilant sur leurs deux-roues dans un concert de klaxons, comme à Tangû, à 300 kilomètres au nord de Rangoun. À NayPyidaw, la capitale, les forces de l'ordre ont fait usage de canons à eau contre des manifestants, selon des journalistes de l'AFP. Deux personnes ont été blessées, d'après cette source, tandis que des images diffusées sur les réseaux sociaux montraient deux protestataires à terre après avoir été visés par les canons.

La veille, les manifestations se sont déroulées sans incident majeur. Des dizaines de fonctionnaires ont cessé le travail en signe de protestation.

Connexions internet rétablies mais VPN pour accéder à Facebook

Ce vent de fronde est inédit en Birmanie depuis le soulèvement populaire de 2007, violemment réprimé par l'armée. Pour l'heure, les généraux putschistes n'ont pas fait de commentaires sur les manifestations. Ils ont mis fin, le 1^{er} février, à une fragile transition démocratique, en instaurant l'état d'urgence pour un an et en arrêtant Aung San Suu Kyi ainsi



que d'autres dirigeants de la LND. Depuis, plus de 150 personnes - députés, responsables locaux, activistes - ont été interpellées et sont toujours en détention, selon l'AAPP.

Les connexions internet ont été partiellement rétablies, dimanche, après avoir été très perturbées pendant 24 heures. Les données mobiles ont aussi été restaurées, a fait savoir le Norvégien Telnor, l'un des principaux fournisseurs d'accès du pays. L'accès à Facebook, outil de communication pour des millions de Birmans, restait en revanche restreint lundi. Beaucoup détournent la censure en utilisant des VPN, outils qui permettent de contourner les restrictions géographiques.

Min Aung Hlaing, le putschiste aux pleins pouvoirs

Avant le coup d'État du 1^{er} février, le chef de l'armée birmane, le général Min Aung Hlaing, 64 ans, était déjà l'homme le plus puissant du pays. Aujourd'hui, il en détient tous les pouvoirs, législatif, administratif et judiciaire.

Il se targuait d'avoir permis la transition démocratique en 2011. Au lendemain de son coup d'État du 1^{er} février, il en est aujourd'hui le fossoyeur assumé.

Le processus de transition démocratique a été lancé sous sa direction, et débouchera en 2015 sur les premières élections libres en un demi-siècle dans l'ex-colonie britannique. Le parti d'Aung San Suu Kyi, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), remporte alors le scrutin, et la - Dame de Rangoun - en devient la dirigeante principale, donnant l'image d'un gouvernement civil.

C'est à ce moment-là que l'image du général Min, jusque-là plutôt taciturne et discret, se métamorphose en flamboyant personnage public. Le haut gradé voyage dans tout le pays, visite les monastères, rencontre une multitude de dignitaires locaux, organise des meetings politiques.

Il ouvre également un compte Facebook aux millions de fans. L'ancien étudiant en droit à



l'université de Rangoun (1972-1974) entre à l'Académie militaire en 1974, au bout de trois tentatives, puis gravit lentement tous les échelons de la hiérarchie militaire et passe quarante ans plus tard de l'ombre à la lumière. Pilier majeur sur lequel se fonde l'identité birmane, l'armée - un demi-million d'hommes au moins - s'est toujours considérée comme l'institution la plus à même de diriger le pays. Le général Min se distingue tristement, dans la répression sanglante des musulmans rohingyas, à partir de 2017.

De l'ombre à la lumière

Min Aung Hlaing, qui concentre désormais l'essentiel des pouvoirs, devient alors un paria pour les capitales occidentales, du fait de cette répression, qui vaut à la Birmanie d'être accusée de "génocide" devant la Cour internationale de justice (CIJ),

plus haute juridiction de l'Onu. En 2019, Min Aung Hlaing avait été directement ciblé par des sanctions des États-Unis pour son rôle dans le "nettoyage ethnique" des Rohingyas. Il est sous le coup d'une interdiction d'entrée sur le territoire américain, et le Trésor américain a gelé ses éventuels avoirs aux États-Unis et interdit aux ressortissants américains de conclure des transactions avec lui.

Le général semble pour l'heure peu soucieux de ces condamnations internationales, d'autant que le puissant voisin chinois, allié historique, s'est bien gardé de critiquer qui que ce soit. Sa priorité, désormais, sera sans doute de tout faire pour empêcher le retour des civils au pouvoir, en dépit des promesses d'"élections multipartites" l'an prochain. Et surtout de gérer Aung San Suu Kyi, placée en résidence surveillée, dont la popularité dans le pays reste immense.

Agences

COMPÉTITIONS CONTINENTALES

Les Algériens se mettent à l'heure africaine

Les quatre clubs algériens qui sont encore en lice en compétitions continentales, à savoir le MC Alger, CR Belouizdad, JS Kabylie et ES Sétif, ont déjà l'esprit tourné vers leurs prochains matchs des différents tours.

PAR MOURAD SALHI



Le CR Belouizdad, champion d'Algérie en titre, se déplacera aujourd'hui à Lubumbashi, au Congo, pour affronter le Tout Puissant Mazembe, en match comptant pour la première journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, prévue samedi prochain. Après le report de leur match face à l'ASO Chlef, comptant pour la 12^e journée du Championnat de Ligue 1, les coéquipiers d'Amir Sayoud ont bénéficié de quelques jours supplémentaires pour bien préparer cette sortie périlleuse à Lubumbashi. L'entraîneur du club, Franck Dumas, s'est montré soulagé après ce report et confirme que son équipe sera prête pour ce rendez-vous continental. Côté effectif, le staff technique pourra se passer des services du milieu de terrain Zakaria Draoui qui souffre toujours d'une elongation à la cuisse, du défenseur central Chouaïb Keddad qui souffre, lui aussi, des adducteurs et Hocine Selmi qui a contracté une blessure au niveau de la cheville. Le MC Alger, sous la houlette de son nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, donnera la réplique au club égyptien du Zamalek. Les coéquipiers d'Abderrahmane Hachoud s'envoleront aujourd'hui pour le

Caire. Ce rendez-vous qu'abritera le Cairo-Stadium, ce vendredi, s'annonce difficile pour les Algérois. Le nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, qui connaît parfaitement bien l'ambiance africaine, confirme que son équipe est prête pour ce match. Cet entraîneur qui va diriger son premier match face au Zamalek avoue que les choses seront difficiles au Caire, mais la victoire sera leur unique mot d'ordre. Concernant l'effectif, l'attaquant Mahdi Benaldjia n'effectuera pas le déplacement au Caire, en raison d'une blessure au niveau du mollet. En revanche, l'Ivoirien Daoudi Isla sera d'attaque ce vendredi, après s'être débarrassé de sa méchante blessure à la cheville. En Coupe de la Confédération africaine, la JS Kabylie se rendra ce vendredi à Bamako pour affronter le Stade Malien en match comptant pour les Barrages. Un rendez-vous crucial contre le Stade Malien qui avait réussi à battre le WA Casablanca en match aller du tour précédent de la Ligue des champions (1-0), avant de s'écrouler en match retour (3-0). "On ira à Bamako pour défendre crânement nos chances dans cette compétition", a indiqué l'entraîneur du

club, le Français Denis Lavagne. Ce dernier, qui a réussi à métamorphoser l'effectif, bénéficiera de l'ensemble de ses joueurs lors de ce match qui précède la phase des poules. Le club phare de Djurdjura devrait rentrer en stage de préparation à Sidi Moussa avant de s'envoler à Bamako à bord d'un vol spécial. Le coach Denis Lavagne s'est montré également soulagé après le report du prochain match face au CS Constantine, comptant pour la 13^e journée du championnat. L'ES Sétif, l'actuel leader du Championnat de Ligue 1, se frottera aux Ghanéens de l'Assante Kotoko. Les Sétifiens se rendront à Accra ce vendredi à bord d'un vol spécial. L'entraîneur du club, le Tunisien Nabil Kouki, est en train de réaliser un excellent travail à la tête des Noir et Blanc. Le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux se déplacera à Accra sans le capitaine Akram Djahnit qui n'est pas encore à 100% de ses capacités physiques. La liste des absents compte également Debari qui souffre des adducteurs et Ferhani qui a contracté dernièrement une blessure au niveau du genou.

M. S.

ABDELKADER AMRANI :

« Je suis au Mouloudia pour jouer les premiers rôles ! »

Le nouvel entraîneur du Mouloudia d'Alger, Abdelkader Amrani, estime que le MCA ne peut jouer que les premiers rôles étant donné l'effectif étoffé dont il dispose. « J'avais des contacts à l'étranger aussi, mais j'ai eu une discussion avec le président Almas ce vendredi et j'ai tout de suite donné mon accord, car entraîner le MCA est un challenge pour moi et un honneur aussi. Vous le savez, je suis un entraîneur qui aime les défis. Les objectifs tracés par la direction sont les mêmes qu'en début de saison, à savoir jouer les premiers rôles que ce soit au niveau local ou continental », a expliqué Amrani au réseau social du club algérois. L'ancien coach du CSC a révélé qu'il n'avait signé un contrat que jusqu'à la

fin de saison. « Il y a une relation de confiance entre moi et le président Almas. J'ai un contrat moral avec lui. En fin de saison, nous ferons un bilan et nous verrons si je continue l'aventure avec ce club. C'est pour cela que je n'ai signé que jusqu'à la fin de saison », explique le nouvel entraîneur des Vert et Rouge. À propos du staff technique, Amrani a précisé : « J'ai préféré des gens que je connaissais pour gagner du temps, car on va rentrer directement dans le vif du sujet et l'enchaînement des matchs. C'est pour cette raison que j'ai choisi Boudjenane comme préparateur physique et Amrouche, l'enfant du club, qui a déjà travaillé avec moi comme adjoint. » Et de faire savoir qu'il a, de plus, pris la décision de

garder Babouche et Benhaha qui étaient dans l'ancien staff. Enfin, Amrani a souligné qu'il connaissait déjà la plupart des joueurs du MCA. « Je connais la plupart des joueurs qui ont soit joué sous ma coupe, soit joué contre les équipes que j'ai entraînées. J'ai donc une idée précise sur ce groupe qui est à mon sens d'une bonne qualité. De ce côté-là, je n'ai aucun problème ! » conclut-il. Amrani n'aura pas le temps de se préparer calmement puisqu'il débute dès vendredi prochain face au Zamalek. La formation égyptienne, finaliste de la dernière édition de la Ligue des Champions, recevra le club algérois pour le compte de la première journée de la phase des poules.

FOOTBALL

La CAF passe le flambeau à l'Algérie pour le CHAN-2022

La Confédération africaine de football (CAF) a remis le flambeau à l'Algérie, futur pays hôte de la prochaine édition du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022, décalée à 2023, à l'issue de la finale de la 6^e édition disputée dimanche soir au stade de Yaoundé (Cameroun), a indiqué la Fédération algérienne (FAF) lundi.

C'est l'ambassadeur d'Algérie à Yaoundé, Merzak Bedjaoui, qui a reçu le drapeau de la CAF des mains des officiels de l'instance africaine de football, précise la même source. Pour rappel, le Maroc a remporté, dimanche, la finale du CHAN-2020 en dominant 2 à 0 le Mali, à Yaoundé. Déjà vainqueurs en 2018, les Lions de l'Atlas deviennent la première sélection à remporter la compétition deux fois de suite.

La troisième place du tournoi est revenue à la Guinée, vainqueur du Cameroun (pays hôte) sur le score de 2-0. Le CHAN-2020, décalé à 2021 en raison de la Covid-19, s'est déroulé dans quatre stades de trois villes camerounaises du 16 janvier au 7 février 2021.

ARABIE SAOUDITE

M'Bolhi bientôt de retour

Blessé au genou il y a plus d'un mois, le portier international algérien Raïs M'Bolhi est tout proche de reprendre la compétition avec El Ettifaq. Selon plusieurs médias saoudiens proches du club, Raïs M'Bolhi aurait retrouvé les entraînements collectifs d'El Ettifaq et pourrait reprendre la compétition dès la semaine prochain.

Le retour de M'Bolhi en compétition, après une absence de plus de six semaines, fera du bien à un joueur qui subit la concurrence d'un Alexandre Oukidja en pleine forme, du côté de l'EN, ainsi qu'à son club qui a perdu 5 fois en 8 matchs en l'absence de l'international algérien.

ANGLETERRE

Ayman Benarous signe son premier contrat professionnel

Pour protéger ses jeunes talents et ne pas laisser l'occasion de les voir partir gratuitement, Bristol City, qui évolue en Championship (D2), a décidé de lier ses jeunes joueurs par des contrats professionnels.

Parmi les joueurs qui sont passés professionnels, on note la présence du jeune talent d'origine algérienne Ayman Benarous, 17 ans. Le milieu de terrain a signé un contrat de deux ans et demi avec son club formateur et devrait s'entraîner avec le groupe pro tout en restant à la disposition des catégories jeunes. À souligner qu'Ayman Benarous a porté le maillot d'Angleterre en catégories jeunes et qu'il est éligible de jouer avec l'Algérie.

LES ROUTES LES PLUS DANGEREUSES DU MONDE



21h00

W9

C'est dans l'est de la Roumanie que se trouve la route la plus dangereuse d'Europe : la route nationale 2, section de la E85. Une voie qui relie Bucarest à la frontière ukrainienne. Chaque année, on déplore en Roumanie plus de 2.000 morts et 40.000 blessés dans des accidents de la route. Quelles sont les principales causes de cette hécatombe ? Tout d'abord un trafic très dense où se côtoient dangereusement des camions, des automobiles et des charrettes.

ENQUÊTE SOUS HAUTE TENSION



21h00

C8

Fous du volant et rodéos sauvages : les nouveaux hors-la-loi de la route. Sur la roue arrière, sans les mains, la moto cabrée : les rodéos sauvages se pratiquent aussi bien à Paris, Marseille ou Lyon. Malgré une loi de 2018 qui punit ces comportements illégaux, les forces de l'ordre ont du mal à freiner ce phénomène. Un fléau qui concerne également des trottinettes trafiquées.

L'ENFANT QUE JE N'ATTENDAIS PAS



21h00

2

Responsable marketing, mariée et mère d'une petite fille, qui vient de fêter ses 7 ans, Johanna, 37 ans, est une femme à qui la vie sourit. Jusqu'à ce que tout bascule. En pleine nuit, dans un état d'inconscience totale, elle accouche d'un enfant qu'elle n'attendait pas. Dans un état second, incapable de gérer ce qui lui arrive, elle se débarrasse du nouveau-né. L'enfant est retrouvé vivant mais Johanna est

SYMPHONIE POUR LA VIE SPÉCIAL PIÈCES JAUNES



21h00

3

Pour appuyer l'opération "Pièces jaunes" organisée par la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France, des artistes se donnent rendez-vous à l'Opéra-Comique pour une soirée de musique et de solidarité. Les chanteurs et musiciens classiques, qui sont à l'origine de ce projet, seront rejoints sur scène par des artistes venus de l'univers de la variété.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MADemoiselle DE JONCQUIÈRES



21h00

arte

Madame de La Pommeraye et le marquis Des Arcis filent le parfait amour, jusqu'au jour où la jeune veuve découvre que son bien-aimé libertin n'a plus de sentiments pour elle. Blessée, elle cherche alors à se venger de lui en lui présentant mademoiselle de Joncquière, une courtisane. Elle aimerait qu'il en tombe amoureux et se fasse prendre au piège. Sa machination fonctionne parfaitement : parce que mademoiselle de Joncquière lui résiste, le marquis ne cesse de la pourchasser, quitte à en perdre sa fortune.

L'HISTOIRE SECRÈTE DE NOTRE CORPS



21h00

4

Les nouvelles technologies d'imagerie scientifique permettent d'explorer le corps humain pour retracer son histoire et comprendre ce qui le relie aux autres espèces. Chaque organe est apparu et a évolué selon une chronologie que la science peut désormais reconstituer. Cette généalogie montre que l'humain partage une longue histoire avec les autres habitants de la planète. Aux quatre coins du monde, des scientifiques révèlent peu à peu les incroyables mécanismes qui ont façonné les organes.

TOP CHEF



21h00

6

Top Chef est une émission de télévision française de télé-réalité culinaire, diffusée sur M6 et quelques jours plus tard sur RTL-TVI, depuis le 22 février 2010. Pour cette nouvelle saison, les cuisines du concours Top Chef vont être le théâtre d'épreuves nouvelles et de challenges inédits. Le jury, composé d'Hélène Darroze, Philippe Etchebest, Paul Pairet et Michel Sarran, a invité des chefs ultra créatifs qui révolutionnent la gastronomie à participer à l'émission.

DOC 2020 PASSÉ DÉCOMPOSÉ



21h00

TF1

Andrea réalise qu'il était en couple avec Julia avant son accident, même s'il n'en garde aucun souvenir. Une mère de famille, étudiante en droit, perd la mémoire lors de son examen. Andrea finit par comprendre que l'ex-mari de sa patiente a le sida et qu'il l'a contaminée. Alba est embarrassée d'avoir mal réagi en apprenant que Riccardo avait été amputé. Elle essaie de se faire pardonner, mais celui-ci garde ses distances.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:14
Dohr	13:02
Asr	15:59
Maghreb	18:26
Icha	19:46

CONSEIL MINISTÉRIEL DE L' "APPO"

Abdelamdjid Attar préside une Réunion extraordinaire

Le ministre de l'Energie, Abdelamdjid Attar, a présidé, hier mardi, une Réunion extraordinaire du Conseil ministériel de l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole ("APPO"), par visioconférence, selon un communiqué ministère.

Le communiqué souligne, que cette réunion s'inscrivait dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre de la résolution du Conseil des ministres de l'"APPO", tenu en juin 2020, sur la conduite d'une étude sur l'avenir de l'industrie du pétrole et du gaz à la lumière des effets du covid-19.

Il faut savoir que l'"APPO", créée en 1987, regroupe 18 pays africains producteurs de pétrole, à savoir l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, le RD Congo, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, le Gabon, le Ghana, la Guinée Equatoriale, la Libye, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Soudan et le Tchad. Basée à Brazzaville



(Congo), elle se donne comme objectif de promouvoir les initiatives communes en matière de politique et de stratégie de gestion dans tous les domaines de l'industrie pétrolière, en vue de permettre aux pays

membres, de tirer profit des activités d'exploitation de pétrole. A noter, que l'Algérie assure la présidence de cette organisation intergouvernementale, pour l'exercice en cours.

ORIGINE DE LA COVID-19

Les conclusions des experts de l'OMS

Des experts chinois et de l'OMS se sont prononcés, lors d'une conférence de presse, sur l'origine du coronavirus, à Wuhan, le 9 février 2021.

L'équipe internationale d'experts chinois et de l'OMS, qui vient de mener une enquête à Wuhan, le berceau de l'épidémie du coronavirus (Covid-19), dans le centre de la Chine, sur l'origine du virus, a communiqué, ce mardi lors d'une conférence de presse, les conclusions de l'enquête après un séjour de quatre semaines dans ce pays. L'équipe d'experts a annoncé ne pas avoir

pu percer les origines de la pandémie de la Covid-19, jugeant "hautement improbable" la théorie d'une fuite d'un laboratoire, mais sans parvenir à identifier l'animal à l'origine de la maladie, rapporte l'AFP.

Peter Ben Embarek, chef de la délégation de l'OMS, a indiqué, qu'une transmission du coronavirus depuis un premier animal, puis un deuxième avant une contamination à l'homme est l'hypothèse "la plus probable". Selon lui, cette piste demande toutefois "des recherches plus spécifiques et ciblées".

Pour sa part, Liang Wannian, le chef de la délégation de scientifiques chinois, a déclaré que la transmission depuis un animal est probable mais celui-ci n'a "pas encore été identifié". Selon lui, "il n'y a pas assez de preuves [...] pour déterminer si le Sars-Cov-2 s'est propagé à Wuhan avant décembre".

Depuis les premiers cas de Covid-19 rapportés à Wuhan, la pandémie a fait plus de 2,3 millions de morts dans le monde.

ESPÈCES PROTÉGÉES

Interpellation de deux personnes en possession de singes magots à Tizi-Ouzou

Deux personnes, qui étaient en possession de deux singes magots, une espèce protégée, ont été interpellées le week-end dernier à Tizi-Ouzou par la Gendarmerie nationale, a indiqué hier, dans un communiqué le groupement de wilaya de ce corps de sécurité.

Originaires de la wilaya de Relizane, ces individus, qui étaient à bord d'un véhicule touristique, ont été interceptés, vendredi dernier, à hauteur du barrage fixe de contrôle de la Gendarmerie à Tadmait, à 17 km à l'Ouest de Tizi-Ouzou.

La fouille de leur véhicule a permis de découvrir deux singes magots, (*Macaca sylvanus*), une espèce endémique de l'Afrique du Nord, présente dans le parc national de Djurdjura, menacée de disparition et protégée par la loi, a-t-on précisé de même source.

Lors de l'enquête, les deux mis en cause ont indiqué qu'"ils ont acquis les deux singes magots dans un marché de la wilaya

de Béjaïa, pour 30.000 DA les deux (15.000 DA chacun), et qu'ils comptaient rentrer à Relizane, afin d'en faire des animaux de compagnie", selon le communiqué.

Les deux singes ont été remis à la

Conservation des forêts de la wilaya, alors que les deux individus qui les avaient achetés ont été libérés, a-t-on indiqué de même source, en précisant que l'enquête se poursuit afin d'identifier et d'arrêter les auteurs de ce trafic d'espèces animales protégées.

CORONAVIRUS

246 nouveaux cas et 6 décès en 24h

246 nouveaux cas de coronavirus, 186 guérisons et 06 décès, ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, selon le bilan de ce 09 février 2021 du Comité scientifique chargé du suivi de l'épidémie du coronavirus.

L'Algérie totalise 109.560 contaminations depuis le début de l'épidémie, dont 2.924 décès et 75.050 guérisons. Le nombre de contaminations évolue en dents de scie, mais reste inférieur à 300 personnes par jour, depuis le début de l'année en cours.

La campagne de vaccination a débuté le 30 janvier à Blida, premier foyer de la pandémie en Algérie et une des wilayas qui en a le plus souffert. Les premières et secondes phases concernent, selon le gouvernement, le personnel de la santé, en première ligne dans la lutte contre le coronavirus et les corps de sécurité, les personnes âgées, le personnel de la presse et les malades chroniques.

Le 03 février, c'était au tour du personnel soignant des grands hôpitaux de la capitale de se faire vacciner.

EN ALGÉRIE

Découverte d'un foyer de grippe aviaire

Un foyer de grippe aviaire hautement pathogène, H5N8, a été découvert en Algérie, annonce l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), en précisant avoir reçu l'information avant-hier lundi 8 février du Dr Ahmed Chawki El Karim Boughalem, directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Le foyer a été découvert le 17 janvier 2021 dans une ferme à Ain Fakroun, dans la wilaya d'Oum el Bouaghi.

"Il s'agit d'un élevage de poules pondeuses de 29 semaines ayant présenté des signes cliniques évocateurs de l'influenza aviaire", précise l'OIE, en ajoutant que 50.000 oiseaux infectés sont morts et 1200 autres ont été abattus. Le virus H5N8 est rarement transmissible à l'homme.

Pour éviter la propagation de la grippe à d'autres régions du pays, les Autorités ont pris de nombreuses mesures de restriction des déplacements à l'intérieur du pays, dont la surveillance à l'extérieur de la zone de confinement ou de protection, la surveillance à l'intérieur de la zone de confinement ou de protection, la destruction officielle des carcasses, des sous-produits et des déchets, l'abattage sanitaire et le contrôle de la faune sauvage, réservoir de l'agent pathogène.

PÉTROLE

Le Brent poursuit sa hausse

Le baril de Brent de la mer du Nord, qui a clôturé hier lundi 8 février au-dessus des 60 dollars, pour la première fois depuis plus d'un an, a entamé la journée d'hier mardi en hausse. À 08 h 10, il cotait 61,22 dollars, gagnant près de 1 % par rapport à la clôture de lundi.

"Nous pouvons considérer que le marché mondial du pétrole est aujourd'hui complètement revenu à la normale, du moins en ce qui concerne les prix", a déclaré lundi Bjarne Schieldrop, analyste de Seb, cité par les agences.

Fin février 2020, alors que la pandémie de la Covid-19 commençait à s'étendre à travers le monde, arrivait même en Algérie, la référence pour le Sahara Blend algérien entamait une baisse spectaculaire, en raison des restrictions sur le secteur des transports décidées par les pays touchés pour endiguer la propagation du virus.

Le Brent a touché le fond en avril pour tomber à 15,98 dollars le baril, un prix jamais atteint depuis plus de vingt ans.